

07 juin 2022



# SURVEILLANCE DE L'INFLATION – JUN 2022



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Ce rapport fournit une analyse actuelle des données récentes sur l'inflation des prix à la consommation.

Analyste principal :  
Diarra Sourang, conseillère-analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :  
Chris Matier, directeur général

Nancy Beauchamp, Marie-Ève Hamel Laberge et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec nous à l'adresse suivante : [dpb-pbo@parl.gc.ca](mailto:dpb-pbo@parl.gc.ca).

Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget

RP-2223-006-S\_f

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2022

# Table des matières

---

<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>1. Analyse actuelle</b>	<b>7</b>
Développements récents	7
Les moteurs de l'inflation de l'IPC	11
Inflation de l'IPC et pouvoir d'achat	15
Attentes en matière d'inflation	16
<b>2. Inflation généralisée ou concentrée</b>	<b>18</b>
Inflation des dépenses de consommation personnelle	18
Dispersion des changements de prix	20
Filtrage des perturbations de l'offre et des chocs sectoriels	23
<b>Annexe A : Inflation des DPC et dispersion des variations de prix</b>	<b>25</b>
<b>Notes</b>	<b>27</b>

# Résumé

---

Ce rapport fournit une analyse actuelle des données récentes sur l'inflation des prix à la consommation.

## Développements récents

L'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) total a dépassé la limite supérieure de 3 % de la fourchette de contrôle de la Banque du Canada depuis avril 2021. Avec un taux de 6,8 % enregistré en avril 2022, l'inflation de l'IPC se situe maintenant à son niveau le plus élevé depuis l'introduction des cibles d'inflation en 1991.

Depuis le début de 2021, les augmentations de l'IPC dépassent l'inflation mensuelle conformément à la cible de 2 %. En effet, les augmentations mensuelles annualisées de l'IPC ont été en moyenne de 6,1 %, avec des augmentations plus importantes au début de 2022 : 9,4 % en février et 13,0 % en mars.

## Inflation et pandémie

L'impulsion finale de la résurgence d'une forte inflation peut être attribuée à la pandémie de COVID-19. Plus récemment, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a aggravé les pressions inflationnistes.

- La forte demande de biens de la part des consommateurs, qui se heurte à une offre limitée, ainsi que la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, ont contribué à faire passer l'inflation de l'IPC des biens de -2,8 % en avril 2020 à 9,1 % en avril 2022.
- Avec l'assouplissement des mesures de santé publique et l'élargissement de la couverture vaccinale, la demande refoulée a stimulé la consommation de services, exerçant une pression à la hausse sur l'inflation des prix des services.
- Outre le passage au travail à distance lié à la pandémie, les taux d'intérêt bas et les revenus élevés ont stimulé la demande au niveau du logement. L'offre étant limitée dans ce secteur, les prix des maisons ont rapidement augmenté dans les villes canadiennes.

## Inflation et pouvoir d'achat

Selon les données mensuelles les plus récentes, l'inflation de l'IPC en avril était plus du double de l'augmentation du salaire horaire moyen et dépassait de presque 2 points de pourcentage l'augmentation du paiement mensuel maximum de la Sécurité de la vieillesse (SV).

- Toutefois, par rapport aux niveaux d'avant la pandémie (février 2020), l'augmentation de l'IPC en avril (de 9,0 %) n'est que légèrement

supérieure à l'augmentation des salaires moyens (8,6 %) sur la même période.

- L'augmentation de l'IPC depuis le début de la pandémie dépasse l'augmentation du paiement maximal de la SV (de 5,7 %), en raison du décalage dans l'indexation des paiements mensuels.

### **Attentes en matière d'inflation**

Tant les consommateurs que les entreprises ont revu à la hausse leurs prévisions d'inflation à court terme. Toutefois, les anticipations d'inflation à plus long terme des consommateurs restent relativement stables et ont eu tendance à baisser pendant la période de la pandémie.

Les acteurs des marchés financiers ne considèrent généralement pas que l'environnement actuel de forte inflation est permanent, l'inflation de l'IPC revenant à l'objectif de 2 % à moyen et à long terme.

Les données sur les règlements salariaux montrent également que la hausse de l'inflation observée et attendue n'a, jusqu'à maintenant, guère influencé les négociations salariales dans le secteur syndiqué.

### **Inflation générale et inflation concentrée**

Le taux d'inflation représente la variation moyenne des prix d'un panier de biens et services. Nous mesurons la dispersion des variations de prix au sein du panier de biens et services en utilisant l'écart-type. Pour cette analyse, nous utilisons les données sur les dépenses personnelles de consommation (DPC).

Si les prix des articles du panier de consommation varient dans des proportions similaires, l'écart-type est faible, ce qui suggère que l'inflation est généralisée. Toutefois, si les variations de prix sont limitées à quelques articles qui représentent une part importante de l'inflation, l'écart-type est élevé, ce qui suggère que l'inflation est concentrée.

- Pendant la pandémie, l'inflation est d'abord tombée bien en dessous de sa moyenne historique, alors que les prix du pétrole brut s'effondraient et que l'écart-type des variations de prix s'envolait au deuxième trimestre de 2020.
- Lorsque l'inflation a commencé à se redresser et à dépasser les niveaux moyens en 2021, l'écart-type des variations de prix a de nouveau augmenté et est resté élevé, proche des niveaux historiques, ce qui suggère que les pressions inflationnistes se sont concentrées sur les postes de dépenses de consommation.

Ce résultat est conforme à l'opinion selon laquelle les problèmes d'approvisionnement ou sectoriels sont un facteur clé de l'inflation élevée. La constatation de pressions inflationnistes élargies serait plus cohérente avec une demande globale plus forte en tant que le facteur primordial de l'inflation élevée.

- Notre constatation est également conforme à la mesure de l'IPC-comm de l'inflation de base de la Banque du Canada qui « minimise l'impact des perturbations sectorielles dans l'extraction du signal de l'inflation de l'IPC total ».
- L'inflation de l'IPC-comm est restée faible pendant la majeure partie de la période de la pandémie et n'a dépassé que récemment la limite supérieure de la fourchette de maîtrise d'inflation de la Banque du Canada.
- L'écart important entre l'IPC-comm et les autres mesures préférées de l'inflation de base de la Banque du Canada donne à penser que les perturbations de l'offre et les facteurs sectoriels contribuent à pousser l'inflation de l'IPC total à des niveaux historiquement élevés.

Cela dit, l'inflation de l'IPC-comm a sensiblement augmenté depuis janvier et, à 3,2 % en avril 2022, elle dépasse la limite supérieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de la Banque du Canada, ce qui donne à penser que la forte demande globale exerce également une pression à la hausse sur l'inflation.

# 1. Analyse actuelle

L'inflation est généralement définie comme une augmentation persistante du niveau moyen des prix dans le temps<sup>1</sup>. Pour les ménages, l'inflation est principalement mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC), qui compare le coût d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs au fil du temps<sup>2</sup>.

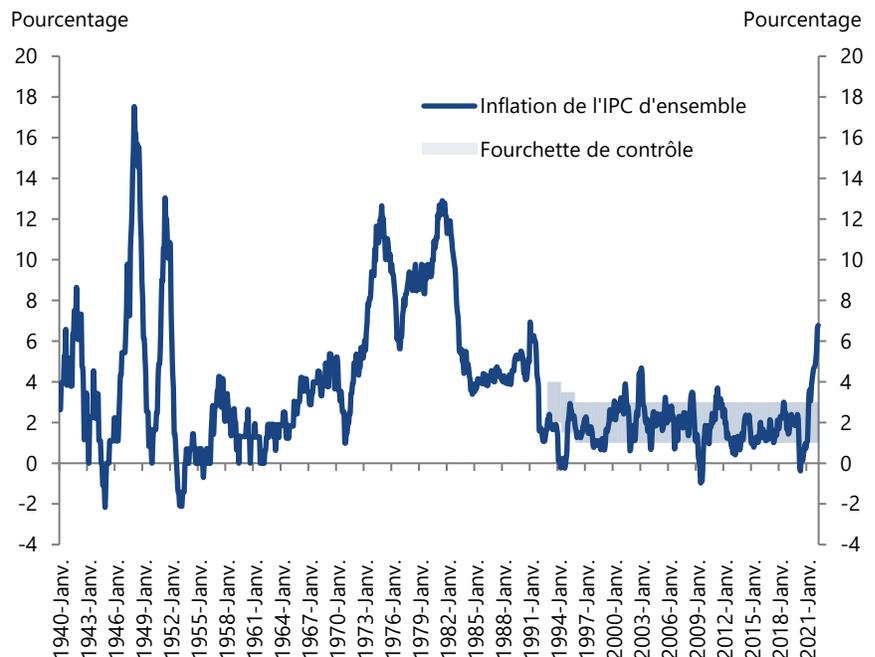
L'objectif de la politique monétaire de la Banque du Canada vise « à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible<sup>3</sup> ». En décembre 2021, le gouvernement et la Banque du Canada ont renouvelé la cible d'inflation, définie en fonction du taux de variation sur 12 mois de l'IPC, au point médian de 2 % de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 %<sup>4</sup>.

## Développements récents

L'inflation de l'IPC total dépasse la limite supérieure de la fourchette de contrôle de la Banque du Canada depuis avril 2021. Avec un taux de 6,8 % enregistré en avril 2022, l'inflation de l'IPC se situe maintenant à son niveau le plus élevé depuis l'introduction des cibles d'inflation en 1991 (Figure 1-1).

Figure 1-1

### L'inflation de l'IPC à son plus haut niveau depuis 30 ans



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

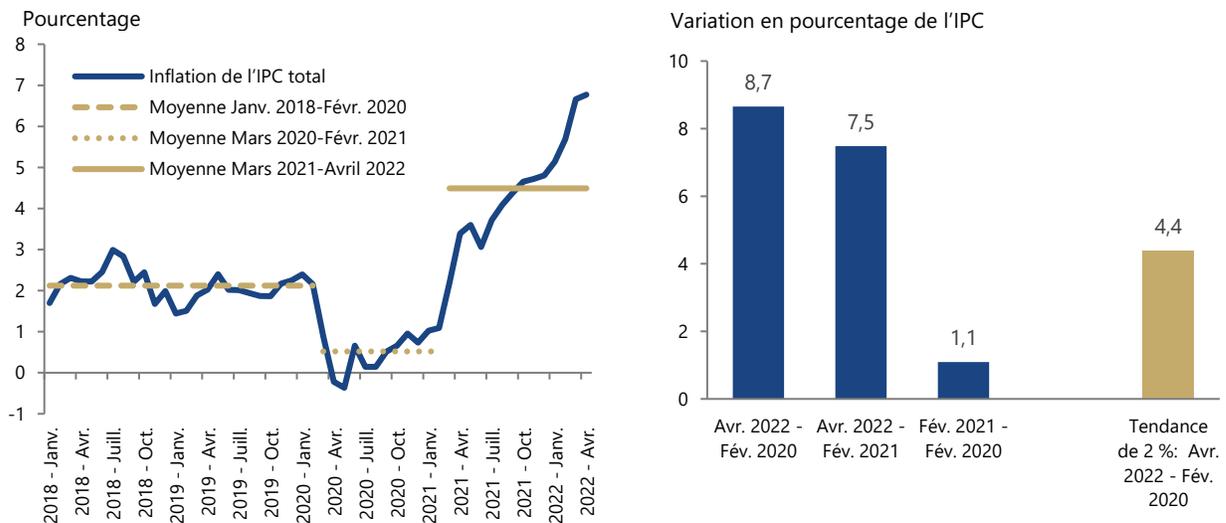
Remarque : Le dernier point de données est avril 2022.

Au cours des deux années qui ont précédé la pandémie, l'inflation mensuelle mesurée par l'IPC était en moyenne de 2,1 %, soit à peine plus que le taux cible de 2 %. Avec le début de la pandémie en mars 2020, l'inflation de l'IPC a fortement diminué, tombant à -0,4 % en mai 2020, et est restée en dessous du taux cible de 2 % jusqu'en février 2021 (figure 1-2, panneau de gauche). L'inflation a ensuite rebondi rapidement, atteignant 5,7 % en février 2022.

Cependant, le rebond rapide de l'inflation de l'IPC entre mars 2021 et février 2022 reflète, en partie, l'« effet de glissement annuel ». <sup>5</sup> En d'autres termes, étant donné la nature du calcul en glissement annuel, la faiblesse de l'inflation en 2020 après le début de la pandémie a exagéré la vigueur de l'inflation en 2021 et au début de 2022.

Compte tenu de la volatilité de l'inflation au cours de la période pandémique, il est utile de comparer le niveau actuel (avril 2022) de l'IPC à son niveau pré-pandémique de février 2020. La figure 1-2 (panneau de droite) montre qu'en avril 2022, l'IPC est supérieur de 8,7 % à son niveau d'avant la pandémie, la majeure partie de cette augmentation ayant eu lieu au cours de la dernière année. Si l'inflation de l'IPC s'était maintenue à 2,0 % (en rythme annuel, d'un mois à l'autre) au cours de cette période, l'IPC serait supérieur de 4,4 % à son niveau d'avant la pandémie (février 2020), ce qui donne à penser qu'environ la moitié de l'inflation enregistrée à ce jour est « excédentaire ».

**Figure 1-2 Inflation depuis le début de la pandémie**



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

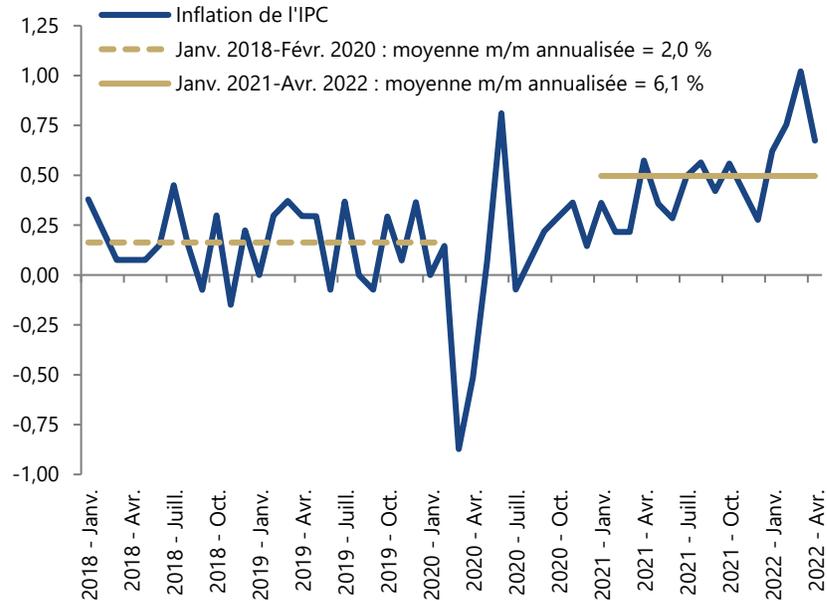
Remarque : Les variations en pourcentage indiquées dans le panneau de droite sont calculées en utilisant les données désaisonnalisées de l'IPC.

Depuis le début de 2021, les augmentations de l'IPC dépassent l'inflation mensuelle conformément à la cible de 2 % (figure 1-3). En effet, les augmentations mensuelles annualisées de l'IPC ont été en moyenne de

6,1 %, avec des augmentations plus importantes au début de 2022 : 9,4 % en février et 13,0 % en mars.

**Figure 1-3 Augmentations de l'IPC d'un mois sur l'autre**

Pourcentage, corrigé des variations saisonnières

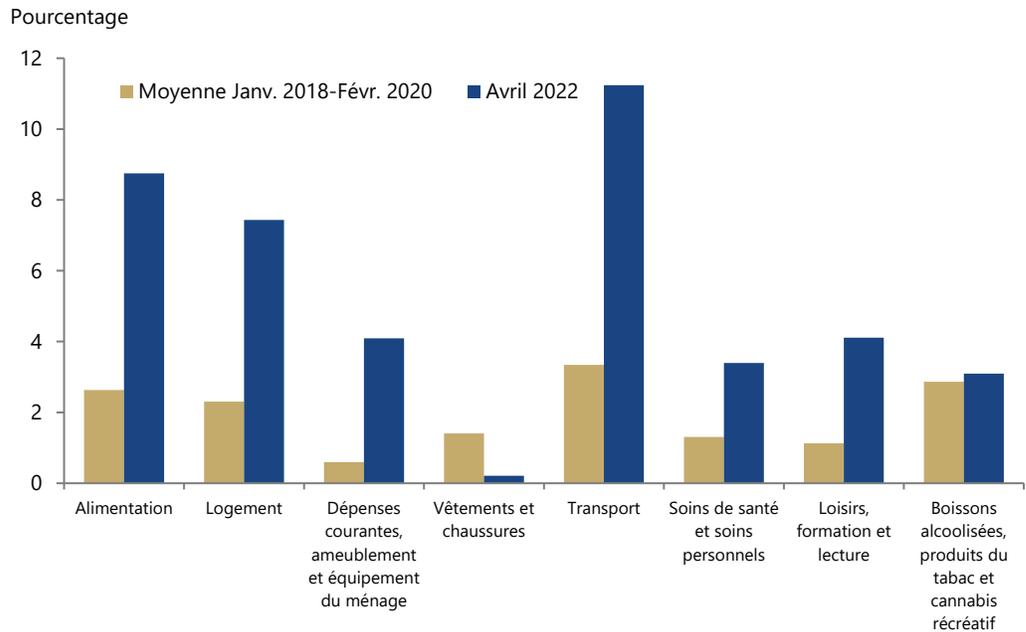


Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Comme indiqué précédemment, l'IPC représente un panier de biens et services. Ces biens et services sont répartis en 8 grands groupes. Les indices des prix à la consommation sont également construits pour diverses zones géographiques, y compris les provinces et territoires individuels.

La figure 1-4 indique que, à l'exception de l'habillement et des chaussures, l'inflation en avril 2022 a dépassé le taux moyen d'inflation observé pendant la période pré-pandémique. En particulier, le taux d'inflation dans la catégorie des transports a dépassé de près de 8 points de pourcentage son taux d'inflation moyen d'avant la pandémie (3,3 % contre 11,2 %).

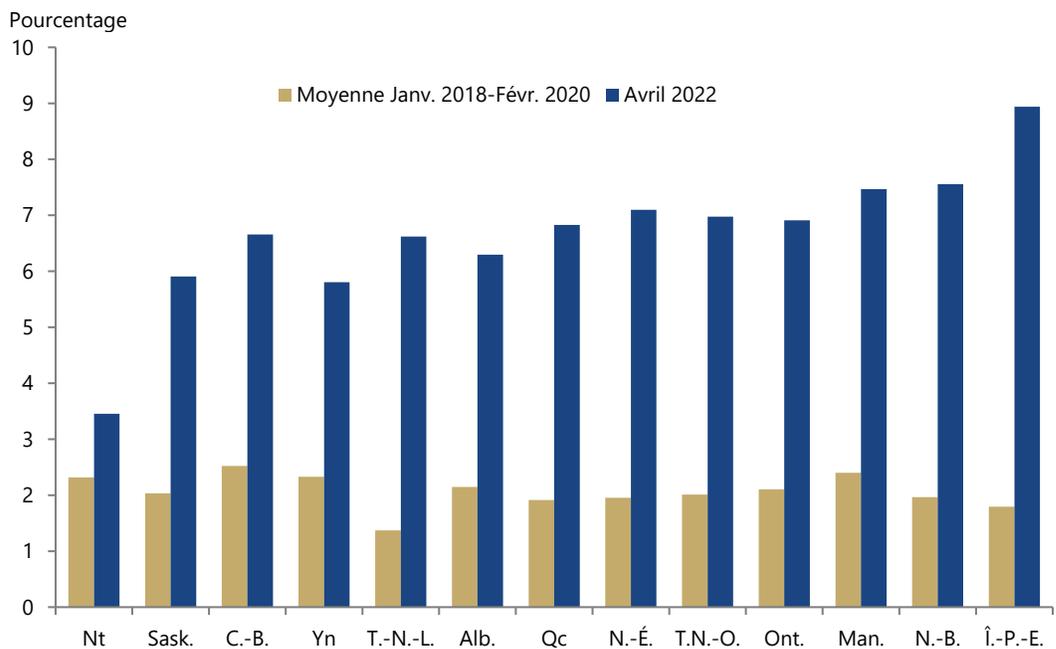
**Figure 1-4 Inflation de l'IPC total : principales composantes**



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

À l'instar de l'ampleur de la hausse de l'inflation dans les catégories de biens et services, les consommateurs de toutes les provinces et de tous les territoires ont connu une augmentation importante de l'inflation de l'IPC par rapport à la période pré-pandémique (figure 1-5).

**Figure 1-5 Inflation de l'IPC dans les provinces et territoires**



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

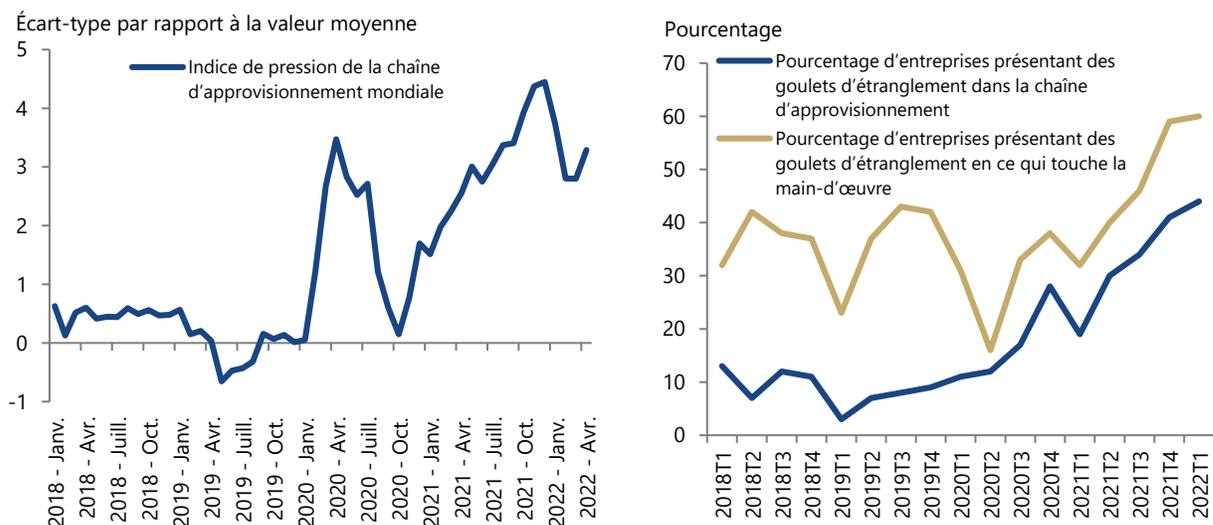
## Les moteurs de l'inflation de l'IPC

L'impulsion finale de la résurgence d'une forte inflation peut être attribuée à la pandémie de COVID-19. Plus récemment, l'invasion russe de l'Ukraine a aggravé les pressions inflationnistes.

À la suite de la déclaration de pandémie de COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé en mars 2020, plusieurs pays, dont le Canada, ont mis en place des mesures de confinement, perturbant la production et réduisant temporairement l'approvisionnement. Dans le même temps, de nombreux gouvernements ont fourni un soutien d'urgence aux revenus pour les particuliers et les entreprises. Avec les restrictions sur les contacts en personne, comme les ordres de confinement, la demande des consommateurs s'est déplacée des services à forte intensité de contacts vers les biens<sup>6</sup>. Au Canada, la demande s'est également orientée vers le logement.

Alors que les économies commençaient à rouvrir, de nouveaux confinements et d'autres mesures de santé publique, combinés à des pénuries d'intrants intermédiaires, de main-d'œuvre et d'autres perturbations, ont limité l'offre alors que la demande, notamment de biens, augmentait rapidement<sup>7</sup>. Sur la base d'un indice de pression de la chaîne d'approvisionnement mondiale élaboré par la Banque fédérale de réserve de New York, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont atteint des niveaux records à la fin de 2021 (figure 1-6, panneau de gauche)<sup>8</sup>. Au Canada, la proportion d'entreprises signalant des goulets d'étranglement dans la main-d'œuvre et la chaîne d'approvisionnement a considérablement augmenté depuis le deuxième semestre de 2021 (figure 1-6, panneau de droite).

**Figure 1-6** Perturbations et contraintes de la chaîne d'approvisionnement



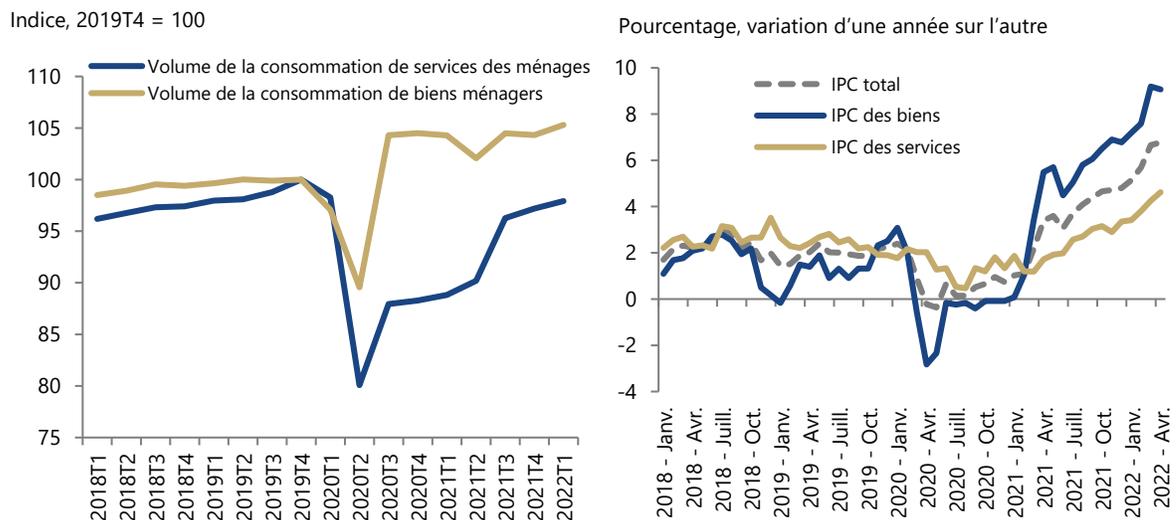
Sources : Banque du Canada, Federal Reserve Bank of New York et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Remarque : Les derniers points de données sont avril 2022 dans le panneau de gauche et le premier trimestre de 2022 dans le panneau de droite.

La figure 1-7 (panneau de gauche) montre le net rebond et la vigueur de la consommation de biens au Canada après la contraction du deuxième trimestre de 2020. Au premier trimestre de 2022, la consommation de biens a augmenté de 5,3 % par rapport à son niveau pré-pandémique. Malgré une forte reprise de la consommation de services au deuxième semestre de 2021, les dépenses en services restent inférieures de 2,1 % à leur niveau pré-pandémique.

La forte demande de biens de la part des consommateurs, qui se heurte à une offre limitée, ainsi que la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont contribué à faire passer l'inflation de l'IPC des biens de -2,8 % en avril 2020 à 9,1 % en avril 2022, soit l'une des variations les plus importantes et les plus rapides jamais enregistrées (figure 1-7, panneau de droite). Avec l'assouplissement des mesures de santé publique et l'élargissement de la couverture vaccinale, la demande refoulée a stimulé la consommation de services, exerçant une pression à la hausse sur l'inflation des prix des services.

**Figure 1-7 Variations des dépenses de consommation et de l'inflation liées à la pandémie**



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

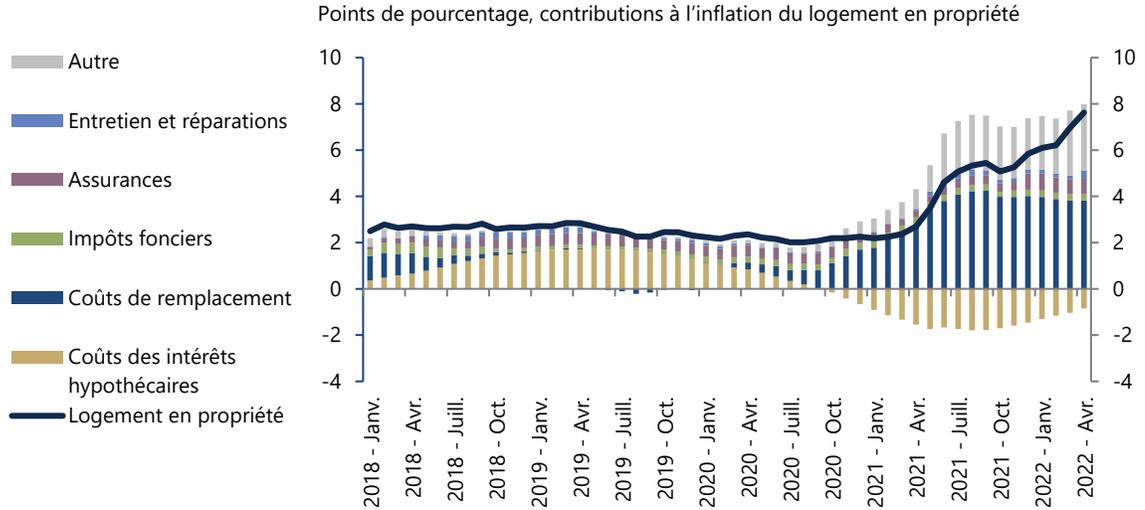
Outre le passage au travail à distance lié à la pandémie, les taux d'intérêt bas et les revenus élevés ont stimulé la demande en matière de logement<sup>9</sup>. L'offre étant limitée dans ce secteur, les prix des maisons ont rapidement augmenté dans les villes canadiennes.

Les prix des maisons influencent la sous-catégorie du logement en propriété dans l'IPC, en particulier la composante du coût de remplacement, qui est une dépense de dépréciation imputée. Lorsque le prix des maisons

augmente, le coût de remplacement augmente généralement<sup>10</sup>. Avant la pandémie, le coût de remplacement contribuait pour 0,2 point de pourcentage, en moyenne, à l'inflation du logement en propriété (figure 1-8).

Figure 1-8

L'inflation des logements en propriété et ses composantes



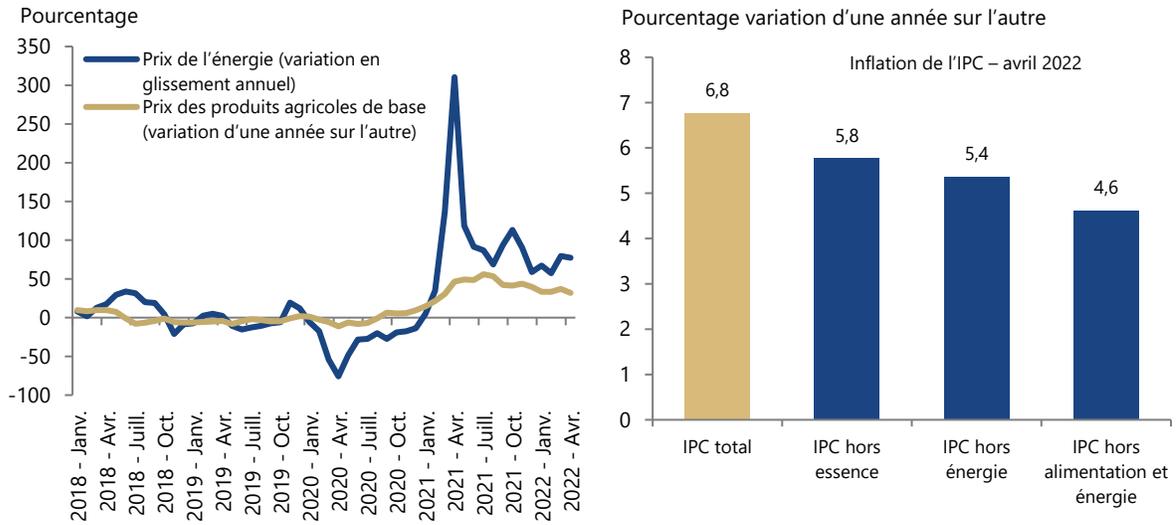
Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

La contribution du coût de remplacement à l'inflation des logements en propriété a fortement augmenté pour atteindre plus de 4 points de pourcentage en juillet 2021, car les prix des logements neufs (maisons seulement, excluant terrain) ont augmenté de plus de 14 % en glissement annuel. En avril, le coût de remplacement a contribué à hauteur de 0,7 point de pourcentage à l'inflation de l'IPC total de 6,8 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à son sommet de 0,8 point de pourcentage de septembre 2021.

Avec le renforcement de l'activité économique mondiale au cours de l'année 2021, les prix des produits de base ont fortement augmenté (figure 1-9, panneau de gauche). Les problèmes d'approvisionnement et les perturbations météorologiques ont également contribué à la hausse des prix des produits de base au cours de cette période. Les prix de l'énergie, en particulier le pétrole brut et le gaz naturel, sont restés élevés et volatils, notamment après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février. Les prix des produits agricoles de base ont également augmenté en 2021 et ont connu un pic en février et mars pendant la guerre en Ukraine.

La hausse des prix du pétrole brut a poussé les prix de l'essence à la hausse. En avril 2022, la hausse du prix de l'essence a contribué pour 1,3 point de pourcentage à l'augmentation de 6,8 % de l'IPC total d'une année à l'autre. L'exclusion de l'énergie et de l'alimentation réduit l'inflation de l'IPC total en avril d'un peu plus de deux points de pourcentage pour atteindre 4,6 % (figure 1-9, panneau de droite).

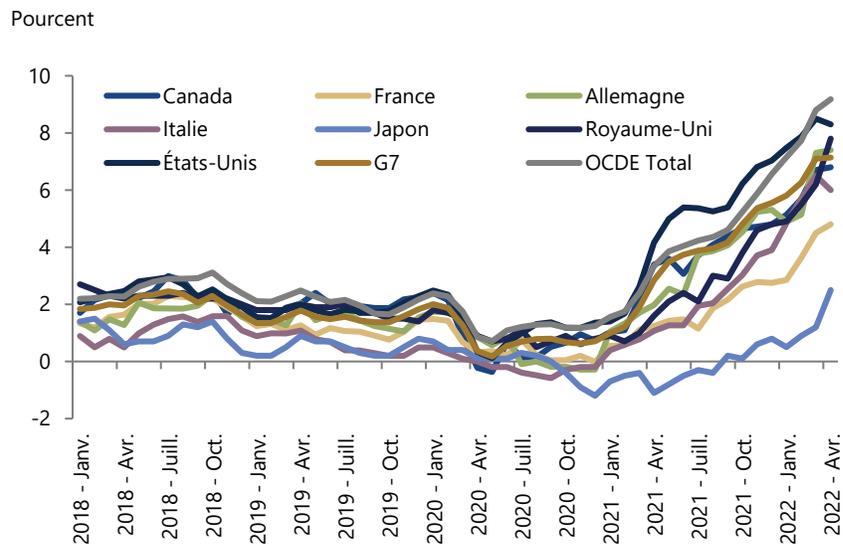
Figure 1-9 Prix des produits de base et inflation de l'IPC



Sources : Banque du Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Une analyse récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique que la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires est un phénomène mondial qui pousse l'inflation à la hausse dans la plupart des pays (figure 1-10)<sup>11</sup>. L'OCDE note que « les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la demande refoulée des consommateurs due à la COVID-19 ont contribué à une inflation élevée dans la plupart des pays [TRADUCTION] ».

Figure 1-10 L'inflation a pris de l'ampleur dans la plupart des économies avancées



Sources : OCDE et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Remarque : Le dernier point de données est avril 2022.

## Inflation de l'IPC et pouvoir d'achat

---

Au fil du temps, l'inflation érode le pouvoir d'achat de l'argent. Pour déterminer les implications de l'inflation sur le pouvoir d'achat des consommateurs, il est utile de comparer les variations de l'IPC aux variations des composantes du revenu des ménages, telles que les salaires et les pensions.

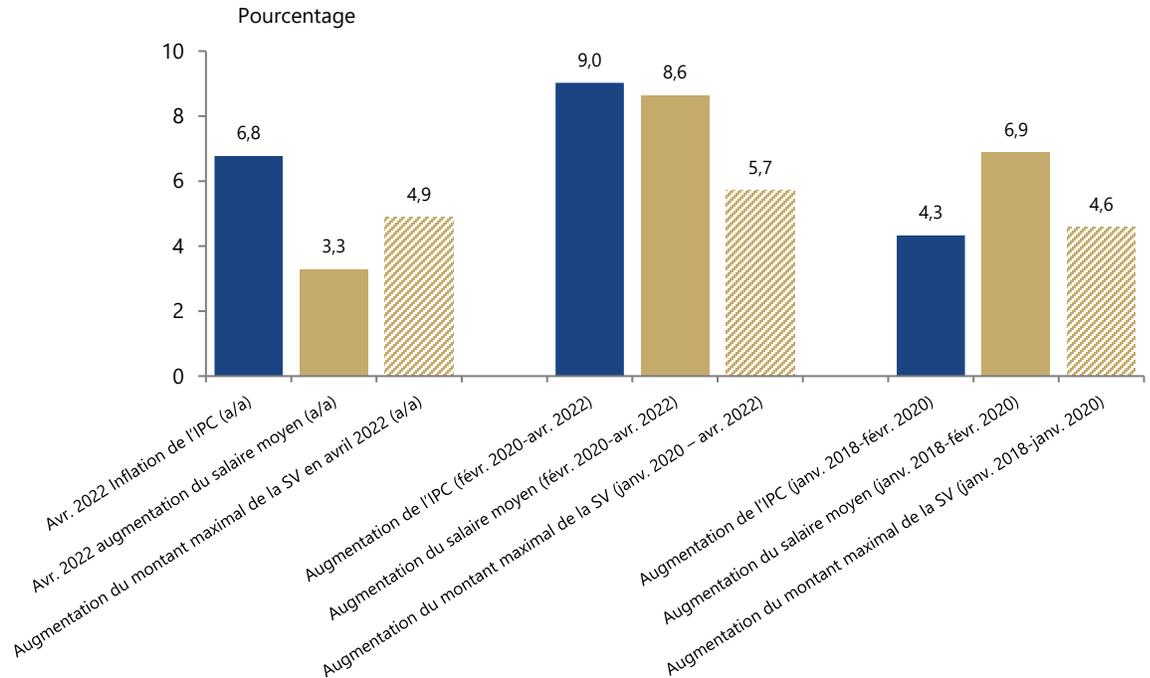
La figure 1-11 présente une comparaison de l'inflation de l'IPC et des augmentations des salaires et des paiements mensuels maximums de la Sécurité de la vieillesse (SV), qui sont indexés à l'IPC<sup>12</sup>. Selon les données mensuelles les plus récentes, l'inflation de l'IPC en avril était plus du double de l'augmentation du salaire horaire moyen et presque 2 points de pourcentage de plus que l'augmentation du paiement mensuel maximum de la SV<sup>13</sup>.

Toutefois, étant donné la volatilité de l'inflation de l'IPC pendant la période de pandémie, il est utile de comparer les niveaux actuels de l'IPC et des revenus à leurs niveaux prépandémiques (février 2020).

Par rapport à février 2020, l'augmentation de l'IPC en avril (de 9,0 %) n'est que légèrement supérieure à l'augmentation des salaires moyens (8,6 %) sur la même période. Cela dit, l'augmentation de l'IPC depuis le début de la pandémie dépasse l'augmentation du paiement maximal de la SV (de 5,7 %), en raison du décalage dans l'indexation des paiements mensuels.

Avec l'augmentation de l'inflation pendant la pandémie, les gains de pouvoir d'achat enregistrés au cours des deux années précédant la pandémie ont été érodés.

Figure 1-11 Inflation de l'IPC et croissance des revenus



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

## Attentes en matière d'inflation

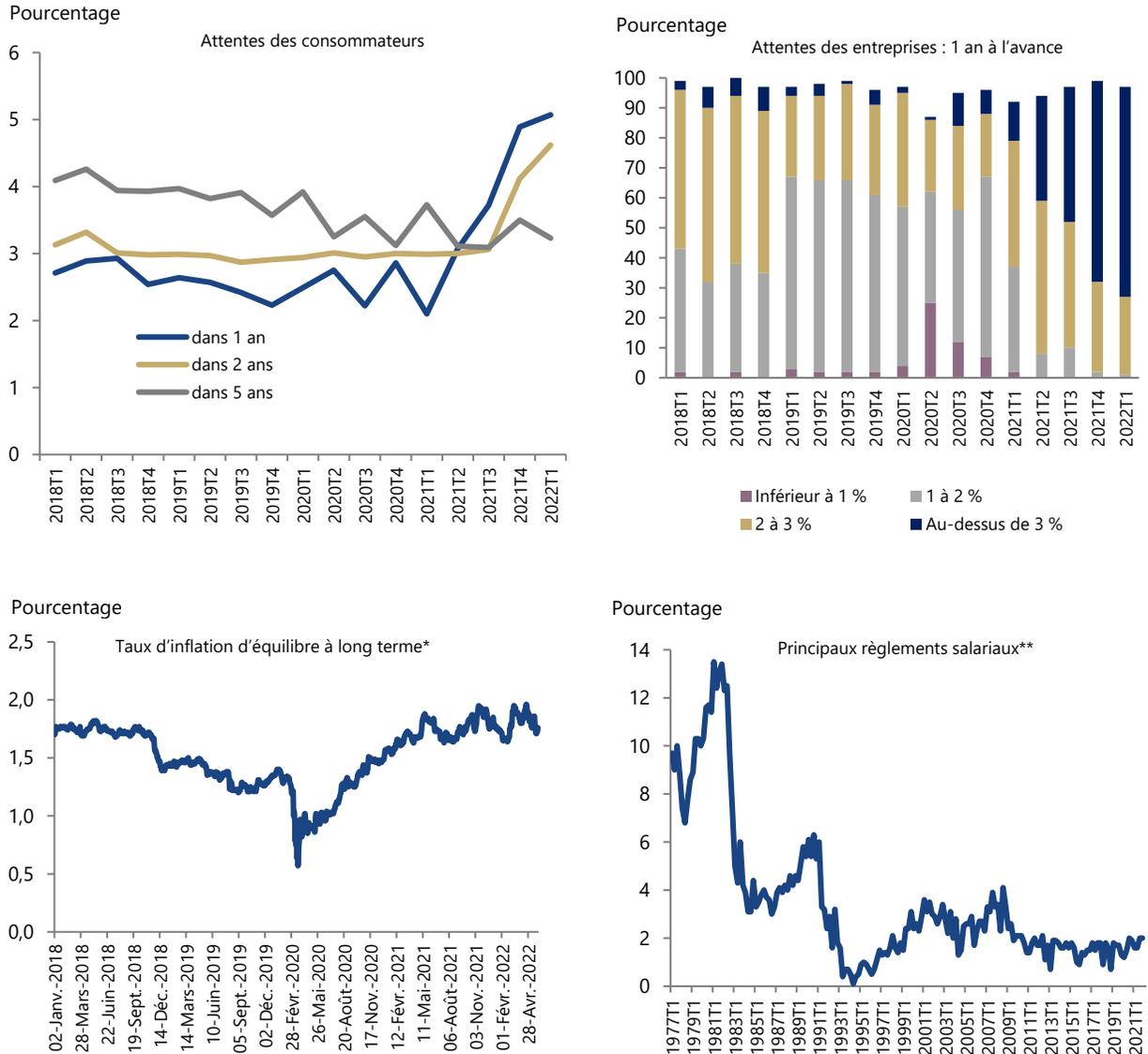
Dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril, la Banque du Canada s'est dite préoccupée par le fait que « la possibilité qu'une inflation élevée et persistante influe sur les attentes à long terme suscite des préoccupations, puisque ces attentes sont un facteur déterminant de l'inflation future<sup>14</sup> ».

Tant les consommateurs que les entreprises ont revu à la hausse leurs anticipations d'inflation à court terme (figure 1-12, panneaux supérieurs). Les consommateurs ont augmenté leurs prévisions d'inflation à un an, passant de 2,1 % au premier trimestre de 2021 à 5,1 % au premier trimestre de 2022. De même, 70 % des entreprises prévoient que l'inflation sera supérieure à 3 % l'année prochaine. Toutefois, les anticipations d'inflation à plus long terme des consommateurs restent relativement stables et ont eu tendance à baisser pendant la période de la pandémie<sup>15</sup>.

Les acteurs des marchés financiers ne considèrent généralement pas que l'environnement actuel de forte inflation est permanent, l'inflation de l'IPC revenant à l'objectif de 2 % à moyen et à long terme. La Banque du Canada note que le point mort d'inflation à 5 ans (c'est-à-dire la différence entre les obligations nominales à 5 ans et les obligations indexées sur l'inflation) a augmenté à près de 3 %, ce qui est « compatible avec une hausse de l'inflation à court terme suivie d'une baisse vers la cible de 2 %<sup>16</sup> ». Le point mort d'inflation à long terme (plus de 10 ans) va également dans ce sens (figure 1-12, panneau inférieur gauche).

Les données sur les règlements salariaux ne montrent pas non plus d'indication que la hausse de l'inflation observée et attendue n'a, jusqu'à maintenant, guère influencé les négociations salariales dans le secteur syndiqué (figure 1-12, panneau inférieur droit).

**Figure 1-12 Attentes en matière d'inflation**



Sources : Banque du Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Remarque : \* Calculé comme l'obligation de référence nominale à long terme du gouvernement du Canada moins le taux de rendement réel à long terme de l'obligation. Le dernier point de données est le 31 mai.

\*\* Toutes les industries, ajustement moyen en pourcentage. Le dernier point de données est le premier trimestre de 2022.

## 2. Inflation généralisée ou concentrée

---

Dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril 2022, la Banque du Canada a noté que « les pressions sur les prix se généralisent, comme en témoigne le fait qu'environ les deux tiers des composantes de l'IPC dépassent 3 % », ce qui représente environ le double de la part qui existait avant la pandémie.

Dans cette section, nous mettons en évidence une mesure statistique de la dispersion des variations de prix qui permet de saisir la mesure dans laquelle l'inflation est généralisée ou concentrée entre les postes de dépenses des consommateurs.

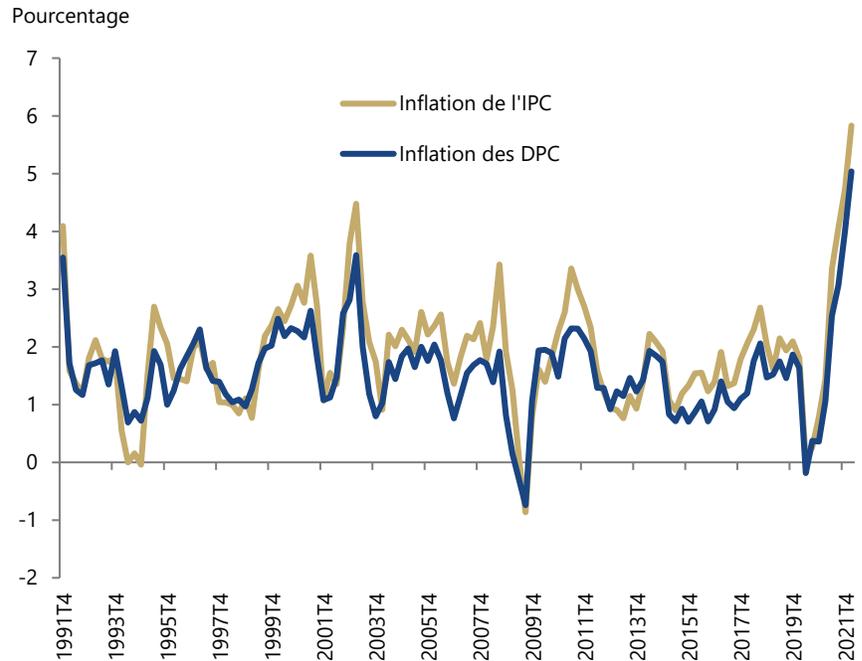
### Inflation des dépenses de consommation personnelle

---

Les ménages peuvent modifier leurs habitudes de consommation lorsque les prix des biens et services changent, ou lorsque de nouveaux biens deviennent disponibles, ce qui peut fausser le signal inflationniste d'un indice de prix comme l'IPC<sup>17</sup>. Pour contrôler certains des impacts de ces types de changements dans les habitudes de consommation, nous utilisons des données détaillées sur les dépenses personnelles de consommation (DPC) pour construire notre mesure de l'inflation et la dispersion des changements de prix entre les postes de dépenses<sup>18</sup>.

Cela dit, la mesure de l'inflation des DPC est fortement corrélée à l'inflation de l'IPC (figure 2-1)<sup>19</sup>. Il existe toutefois une différence perceptible dans le niveau des taux d'inflation au fil du temps : l'inflation trimestrielle mesurée par les DPC est inférieure de 0,3 point de pourcentage, en moyenne, sur la période du premier trimestre de 1991 au premier trimestre de 2022. Malgré cet écart de niveau, notre mesure de la dispersion reste une mesure significative puisqu'elle est basée sur l'écart par rapport à un taux d'inflation moyen.

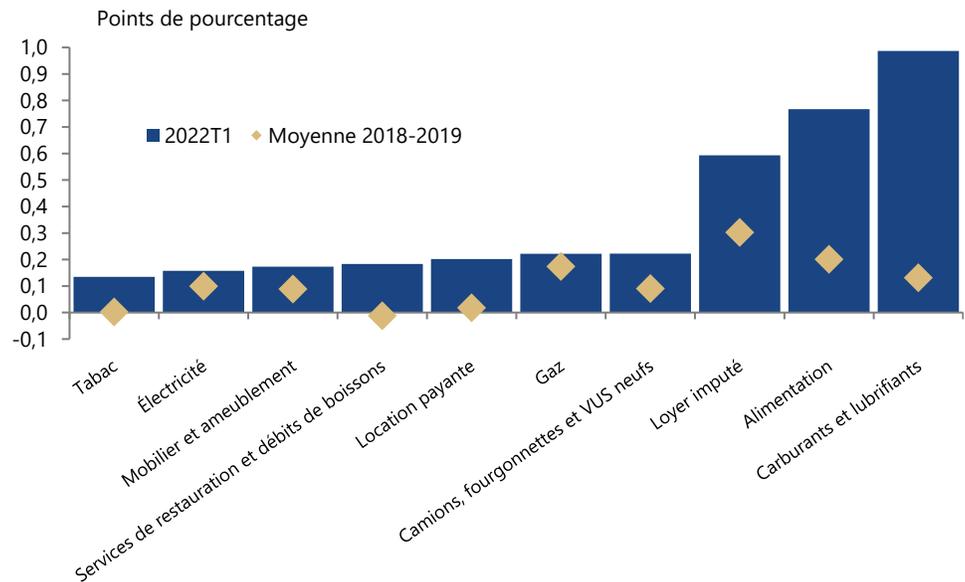
Figure 2-1 Inflation des DPC et de l'IPC



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget. Le dernier point de données indiqué est le premier trimestre de 2022.

Au premier trimestre de 2022, les dix principaux contributeurs à l'inflation des DPC représentaient de 72 % du taux d'inflation de ce trimestre et ces postes étaient au-dessus de leur niveau de contribution pré-pandémique (figure 2-2). Toutefois, la différence entre les contributions sur les deux périodes n'est pas substantielle, sauf pour quelques catégories telles que les carburants et lubrifiants, les denrées alimentaires, et le loyer imputé. Si l'examen des contributions à l'inflation donne une indication de l'importance relative de certains postes de consommation, l'écart-type des variations de prix fournit une mesure synthétique plus intuitive de l'ampleur des pressions inflationnistes.

Figure 2-2 Les 10 principaux contributeurs à l'inflation des DPC au premier trimestre de 2022



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Remarque : La période prépandémique du premier trimestre de 2018 au quatrième trimestre de 2019 est utilisée comme point de référence.

## Dispersion des changements de prix

Comme indiqué ci-dessus, le taux d'inflation représente la variation moyenne des prix d'un panier de biens et services. L'écart-type des variations de prix entre les postes de dépenses fournit une mesure naturelle de leur dispersion (voir l'annexe A pour plus de détails)<sup>20</sup>.

Si les prix des articles du panier de consommation varient dans des proportions similaires, l'écart-type est faible, ce qui suggère que l'inflation est généralisée. Toutefois, si les variations de prix sont limitées à quelques articles qui représentent une part importante de l'inflation, l'écart-type est élevé, ce qui suggère que l'inflation est concentrée<sup>21</sup>.

Nous utilisons la moyenne des séries temporelles de l'écart-type pour représenter le degré « normal » de dispersion des variations de prix<sup>22</sup>. En d'autres termes, des valeurs supérieures à la moyenne suggèrent que les pressions inflationnistes sont plus concentrées; des valeurs inférieures à la moyenne suggèrent que les pressions inflationnistes sont élargies.

L'expérience prépandémique suggère que des taux d'inflation des DPC supérieurs et inférieurs à la moyenne coïncident généralement avec des périodes de plus forte concentration des variations de prix (**Error! Reference source not found.**). Cela suggère que lorsque l'inflation s'écarte de sa moyenne, les variations de prix concentrées sur un nombre relativement faible d'articles sont un facteur déterminant<sup>23</sup>. Bien sûr, il y a des exceptions

à ce résultat, comme la période du deuxième trimestre de 1996 au deuxième trimestre de 1997.

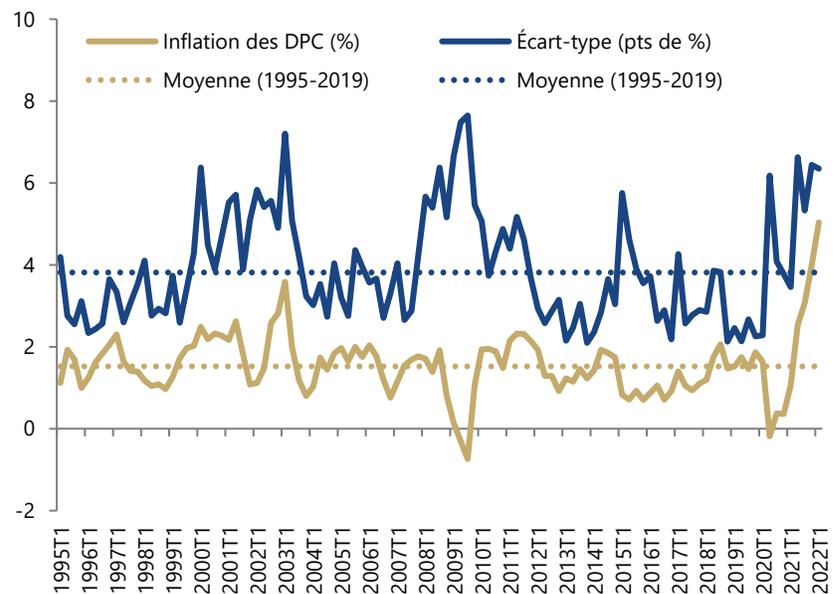
Pendant la pandémie, l'inflation est d'abord tombée bien en dessous de sa moyenne historique en raison de l'effondrement des prix du pétrole brut et de l'augmentation de l'écart-type des variations de prix au deuxième trimestre de 2020. Puis, lorsque l'inflation a commencé à se redresser et à dépasser les niveaux moyens, l'écart-type des variations de prix a de nouveau augmenté et est resté élevé, proche des sommets historiques. Cela suggère que les pressions inflationnistes ont été plus concentrées sur les postes de dépenses de consommation.

En outre, ce résultat serait conforme à l'opinion selon laquelle les problèmes d'offre ou propres à un secteur sont un facteur clé de l'inflation élevée. Des pressions inflationnistes élargies seraient plus compatibles avec une demande globale plus forte en tant que le facteur primordial de l'inflation élevée<sup>24</sup>.

Figure 2-3

### L'inflation et la dispersion de la hausse des prix

Pourcentage, points de pourcentage



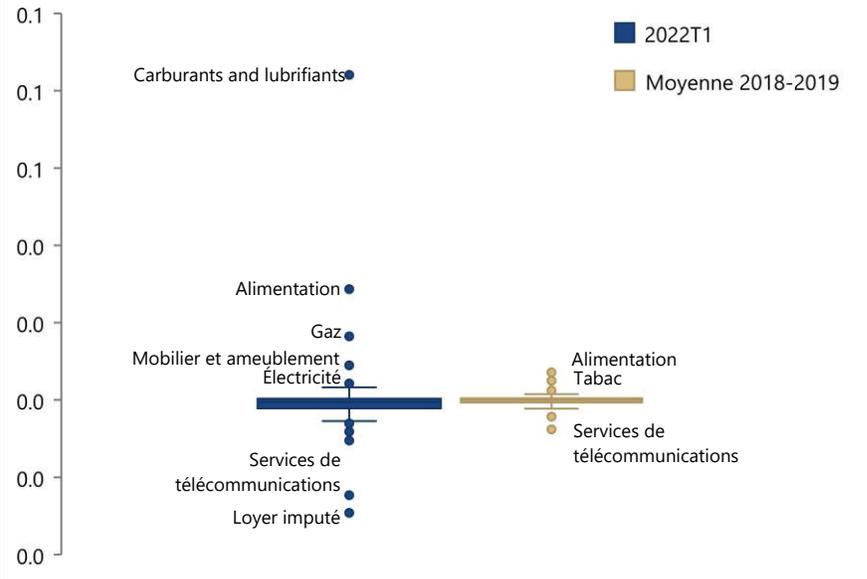
Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Un diagramme à surfaces est un autre outil qui peut être utilisé pour visualiser la concentration des pressions sur les prix entre les postes de dépenses et pour aider à déterminer les valeurs aberrantes, c'est-à-dire les postes où l'ampleur de la variation des prix est significativement différente de celle du niveau agrégé. Les points, ou cercles, figurant dans le graphique sont calculés comme la différence entre l'inflation pour un poste donné et le taux d'inflation global, pondérée par la part de ce poste dans les dépenses totales de consommation (c'est-à-dire sa contribution « excédentaire »).

La Figure 2-4 indique que la contribution des carburants et lubrifiants, et des denrées alimentaires au premier trimestre de 2022 a été nettement différente de celle de la période prépandémique.

**Figure 2-4 Facteurs contribuant aux pressions inflationnistes**

Écart pondéré par rapport à l'inflation des DPC, points de pourcentage



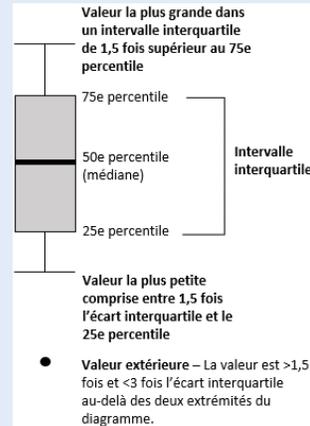
Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

Remarque : La période prépandémique du premier trimestre de 2018 au quatrième trimestre de 2019 est utilisée comme point de référence.

## Diagramme à surfaces

Un diagramme à surfaces montre la médiane, les quantiles de 25 % et 75 % (appelés « quartiles ») et les « valeurs aberrantes », définies comme des points de données qui se trouvent à une fraction fixe des quartiles.\*

La figure ci-dessous explique comment lire un diagramme à surfaces.



Source : <https://waterdata.usgs.gov/blog/boxplots/>

\* Le Boudec, J.-Y. (2021). Performance Evaluation of Computer and Communication Systems. EPFL. Récupéré de <https://leboudec.github.io/perfeval/>.

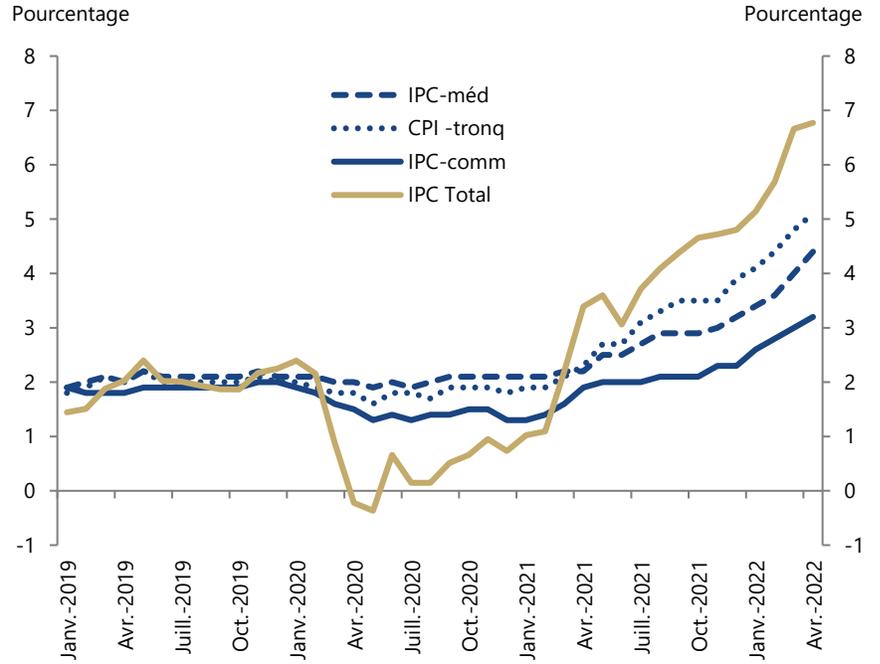
## Filtrage des perturbations de l'offre et des chocs sectoriels

Notre conclusion selon laquelle les pressions inflationnistes ont été plus concentrées et moins généralisées est également cohérente avec la mesure de l'inflation de base de la Banque du Canada en « composante commune » (IPC-comm). L'IPC-comm utilise un modèle factoriel pour « [exploiter] les comouvements entre les prix individuels composant l'IPC canadien et minimiser l'impact des perturbations propres aux secteurs dans l'extraction du signal de l'inflation de l'IPC total<sup>25</sup> [TRADUCTION] ». En tant que telle, cette mesure de l'inflation devrait être moins sensible aux perturbations de l'offre<sup>26</sup>.

De plus, l'écart important entre l'IPC-comm et les autres mesures de prédilection de l'inflation de base de la Banque du Canada donne à penser que les perturbations de l'offre et les facteurs sectoriels contribuent à pousser l'inflation de l'IPC total à des niveaux historiquement élevés (figure 2-5)<sup>27</sup>. Cela dit, l'inflation de l'IPC-comm a sensiblement augmenté depuis janvier et, à 3,2 % en avril 2022, elle dépasse la limite supérieure de la fourchette de maîtrise de l'inflation de la Banque du Canada, ce qui donne à penser que la forte demande globale exerce également une pression à la hausse sur l'inflation.

Figure 2-5

Inflation de l'IPC total et mesures de l'inflation de base



Sources : Banque du Canada, Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget.

# Annexe A Inflation des DPC et dispersion des variations de prix

## Données sur les dépenses personnelles de consommation (DPC)

Les données sur les dépenses personnelles de consommation nominales et réelles (corrigées en fonction de l'inflation) provenant des comptes nationaux ont été recueillies pour les catégories individuelles du premier trimestre de 1990 au premier trimestre de 2022 (tableau 36-10-0124 de Statistique Canada). Le panier de consommation de biens et services que nous utilisons couvre 97 catégories. Nous avons exclu la catégorie des dépenses nettes à l'étranger afin de nous aligner plus étroitement sur la structure du panier de biens et services de l'IPC.

## Prix implicites

Nous avons dérivé les indices de prix implicites  $P$  pour chaque série de catégories de dépenses  $i$  (en termes nominaux et réels) et chaque trimestre  $t$  en utilisant l'équation suivante :

$$P_{i,t} = \frac{\text{dépense nominale}_{i,t}}{\text{dépense réelle}_{i,t}}$$

Le taux d'inflation  $\pi$  pour chaque catégorie est ensuite calculé comme la variation en pourcentage d'une année sur l'autre de l'indice implicite des prix.

$$\pi_{i,t} = 100 \times \left( \frac{P_{i,t}}{P_{i,t-4}} - 1 \right)$$

## Poids des paniers

Les poids du panier  $w$  ont été calculés comme la part de chaque catégorie dans les dépenses nominales totales.

$$w_{i,t} = \frac{\text{dépense nominale}_{i,t}}{\sum_{i=1}^{97} \text{dépense nominale}_{i,t}}$$

## Taux d'inflation des DPC

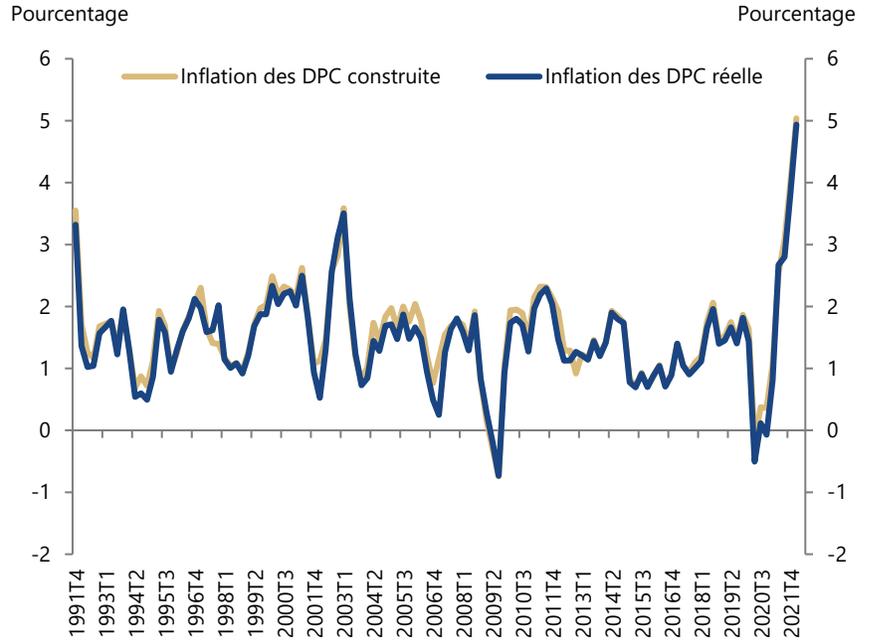
Pour construire l'inflation des DPC globale, nous agrégeons les taux d'inflation par catégorie pondérés par leurs parts de dépenses nominales.

$$\pi_t^{DPC} = \sum_{i=1}^{97} w_{i,t-4} \times \pi_{i,t}$$

Pour vérifier la construction de nos données, nous comparons notre mesure de l'inflation des DPC avec celle dérivée de la série des dépenses totales

(le taux « réel » d'inflation des DPC)<sup>28</sup>. C'est-à-dire l'indice implicite des prix ci-dessus utilisant les dépenses nominales totales et les dépenses réelles totales (excluant la catégorie des dépenses nettes à l'étranger). La figure A-1 montre que les deux séries sont presque identiques.

**Figure A-1 Inflation des DPC : réelle ou construite**



Sources : Statistique Canada et Bureau du directeur parlementaire du budget

### Dispersion des changements de prix

Nous utilisons l'écart-type des variations de prix entre les catégories de dépenses  $\sigma$  comme mesure de leur dispersion. Nous suivons la définition des moments d'ordre élevé de l'inflation dans Kearns (1998)<sup>29</sup> pour calculer l'écart-type de chaque trimestre.

$$\sigma_t = \sqrt{\sum_{i=1}^{97} w_{i,t-4} \times (\pi_{i,t} - \pi_t^{DPC})^2}$$

# Notes

---

1. Par exemple, voir le document explicatif « L'inflation expliquée » de la Banque du Canada, disponible à l'adresse suivante :  
<https://www.banqueducanada.ca/2020/08/inflation-expliquee/>  
Sauf indication contraire, les taux d'inflation dans ce rapport sont calculés comme le changement de pourcentage d'une année sur l'autre dans un indice de prix.
2. Pour plus de détails, voir le portail de l'Indice des prix à la consommation de Statistique Canada :  
<https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/prix-et-indices-des-prix/indices-des-prix-a-la-consommation>
3. Pour plus de détails, veuillez consulter :  
<https://www.banqueducanada.ca/grandes-fonctions/politique-monetaire/>
4. La déclaration commune concernant le renouvellement du cadre de la politique monétaire est disponible à l'adresse suivante :  
<https://www.banqueducanada.ca/2021/12/declaration-commune-du-gouvernement-du-canada-et-de-la-banque-du-canada-concernant-le-renouvellement-du-cadre-de-politique-monetaire/>
5. Pour plus de détails, veuillez consulter :  
<https://www.banqueducanada.ca/2021/05/indice-prix-consommation-explique/>
6. Le document de travail du FMI de février 2022, « Supply Bottlenecks: Where, Why, How Much and What Next? » (en anglais seulement) présente les principaux faits stylisés des répercussions de la pandémie et fournit également un cadre conceptuel pour l'analyse des contraintes d'approvisionnement. Disponible sur le site :  
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2022/02/15/Supply-Bottlenecks-Where-Why-How-Much-and-What-Next-513188> (en anglais seulement)
7. Voir les Rapports sur la politique monétaire d'octobre 2021 et de janvier 2022 de la Banque du Canada pour une discussion des impacts inflationnistes de la consommation de biens liés à la pandémie et des contraintes d'approvisionnement au Canada. Disponible sur le site :  
<https://www.banqueducanada.ca/2021/10/rpm-2021-10-27/>; et  
<https://www.banqueducanada.ca/2022/01/rpm-2022-01-26/>.
8. L'indice de pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale de la Banque fédérale de réserve de New York intègre un certain nombre d'indicateurs, tels que les coûts de transport et les données de fabrication provenant d'enquêtes auprès des directeurs d'achat, « afin de fournir un résumé plus complet des perturbations potentielles affectant les chaînes d'approvisionnement mondiales ». Pour plus de détails, voir

- l'article « A New Barometer of Global Supply Chain Pressures » (un nouveau baromètre des pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement mondiale) disponible sur le site : <https://libertystreeteconomics.newyorkfed.org/2022/01/a-new-barometer-of-global-supply-chain-pressures/> (en anglais seulement).
9. L'analyse de la Banque du Canada met en évidence « une forte demande fondamentale, des préférences changeantes pour plus d'espace et une offre limitée de maisons unifamiliales » qui, ensemble, ont contribué à l'accélération des prix des maisons dans les villes canadiennes. Voir la note analytique du personnel 2021-9 de la Banque du Canada, Détecter l'exubérance des prix des logements dans des villes canadiennes. Disponible sur le site : <https://www.banqueducanada.ca/2021/05/note-analytique-personnel-2021-9/>
  10. Statistique Canada calcule le coût de remplacement à partir de données extraites de son Enquête annuelle sur les dépenses des ménages et applique un taux de dépréciation de 1,5 %. Pour les variations mensuelles du coût de remplacement, Statistique Canada utilise son indice des prix des logements neufs (maison seulement). Pour plus de détails, voir le document de Statistique Canada intitulé « Le logement dans l'IPC canadien : Un aperçu » disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/62f0014m/62f0014m2017001-fra.htm>.
  11. Disponible sur le site : <https://www.oecd.org/sdd/prices-ppp/statistical-insights-why-is-inflation-so-high-now-in-the-largest-oecd-economies-a-statistical-analysis.htm> (en anglais seulement)
  12. Pour plus de détails, voir : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/securite-vieillesse/paiements.html>.
  13. Il y a un décalage dans l'indexation des paiements de la SV. Par exemple, le paiement mensuel en avril 2022 reflète l'augmentation du niveau moyen de l'IPC total de novembre 2021 à janvier 2022 par rapport au niveau moyen d'août 2021 à octobre 2021.  
  
En outre, les paiements de la SV ne sont pas réduits en cas de baisse de l'IPC; les paiements sont maintenus aux niveaux antérieurs.
  14. Voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/04/rpm-2022-04-13/>.
  15. Au cours de la période prépandémique, les perceptions et les attentes des consommateurs en matière d'inflation, telles que mesurées par l'Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada de la Banque du Canada, étaient systématiquement plus élevées que l'inflation réelle, mesurée par l'IPC. Des analyses effectuées par des chercheurs de Statistique Canada et de la Banque du Canada examinent les facteurs qui contribuent à cet écart. Voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/62f0014m/62f0014m2021017-fra.htm>
  16. Voir : <https://www.banqueducanada.ca/2022/04/rpm-2022-04-13/>.

17. Ces distorsions sont appelées substitution des produits de base et biais des nouveaux biens. Pour une discussion sur ce biais et d'autres biais dans l'IPC, voir l'article de la Revue de la Banque du Canada de l'été 2021, « Les biais de mesure inhérents à l'indice canadien des prix à la consommation : une mise à jour ». Disponible sur le site : <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2012/08/revue-bdc-ete12-sabourin.pdf>. Pour réduire l'incidence de certains des biais de mesure, Statistique Canada a révisé les pondérations de l'IPC plus fréquemment (tous les deux ans au lieu de tous les quatre ans).

18. Plus précisément, nous utilisons les données détaillées sur les dépenses de consommation finale des ménages du tableau 36-10-0124 de Statistique Canada. Les données sont trimestrielles et les prix implicites sont calculés à partir de valeurs nominales en utilisant des volumes en dollars constants de 2012.

Pour une discussion des différences entre les mesures de l'inflation de l'IPC et par les DPC, voir le document de septembre 2007, Accounting for the Difference between the CPI and Personal Expenditure Price Index in Canada par Harchaoui, T. M., J. Hume et J. Withington (en anglais seulement). Disponible sur le site :

<https://www.ottawagroup.org/Ottawa/ottawagroup.nsf/home/Papers+-+Article+title>.

Les données détaillées sur le volume des DPC sont construites en utilisant des volumes en dollars constants, par opposition aux volumes en dollars enchaînés. Les volumes en dollars enchaînés sont limités à 39 catégories de produits (excluant la catégorie des dépenses nettes à l'étranger) et pour maximiser le nombre de catégories de produits, nous avons utilisé les données détaillées en dollars constants, qui comprennent 97 catégories de produits.

Pour vérifier nos résultats, nous avons construit l'inflation agrégée mesurée par les DPC et les écarts-types des variations des DPC en utilisant les séries de volumes enchaînés (tableau 36-10-0107 de Statistique Canada) pour dériver les prix implicites. La différence entre l'inflation globale de l'indice des prix à la consommation en dollars constants et en dollars enchaînés était, en moyenne, de 0,01 points de pourcentage sur la période du T1 1995 au T1 de 2022, avec une corrélation de 0,99. La corrélation des séries d'écarts-types en dollars constants et en dollars enchaînés sur la période du T1 1995 au T1 de 2022 était de 0,93.

19. Sur la période du T1 1991 au T1 de 2022, le coefficient de corrélation des séries d'inflation des DPC et l'IPC est de 0,93.

20. Pour une discussion sur les moments statistiques de l'inflation, voir le document de travail 9810 de la Reserve Bank of Australia, The Distribution and Measurement of Inflation (en anglais seulement). Disponible sur le site : <https://www.rba.gov.au/publications/rdp/1998/pdf/rdp9810.pdf>.

21. Une analyse récente de The Economist a utilisé l'écart-type des variations de prix dans l'indice des dépenses de consommation personnelle aux États-Unis pour évaluer la concentration des pressions

inflationnistes. Voir l'article du 6 novembre 2021 intitulé « A handful of items are driving inflation in America ». Nous remercions les auteurs d'avoir fourni des détails supplémentaires concernant leur analyse et nous avons adopté leur terminologie d'inflation « généralisée » et « concentrée ».

22. Cette approche diffère de celle utilisée dans *The Economist* (voir note 21), qui a développé un modèle de régression des séries temporelles pour estimer la concentration « excessive » de l'inflation. C'est-à-dire l'écart-type des variations de prix par rapport à ce que l'on pourrait attendre sur la base de l'inflation globale.
23. Ce résultat n'est pas entièrement surprenant étant donné que les grandes fluctuations des prix de l'énergie et des denrées alimentaires entraînent généralement des variations des taux d'inflation globale tels que l'IPC total.
24. En construisant leur mesure de la composante commune de l'inflation de l'IPC, Khan et coll. notent que « les mouvements communs des prix sont plus susceptibles de refléter des pressions inflationnistes sous-jacentes liées à la demande globale que des perturbations sectorielles ». Document de travail du personnel 2013-35 de la Banque du Canada, *The Common Component of CPI : An Alternative Measure of Underlying Inflation for Canada* (en anglais seulement) <https://www.bankofcanada.ca/2013/10/working-paper-2013-35/>.
25. Voir le document de travail du personnel 2013-35 de la Banque du Canada, *The Common Component of CPI : An Alternative Measure of Underlying Inflation for Canada*. Disponible sur le site : <https://www.bankofcanada.ca/2013/10/working-paper-2013-35/>.
26. En effet, dans des remarques récentes, le gouverneur de la Banque du Canada a noté que « l'IPC-comm, qui est davantage relié aux hausses des prix des services et moins influencé par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, n'était que de 2,3 % en janvier ». Disponible sur le site : <https://www.banqueducanada.ca/2022/03/le-point-sur-la-situation-economique-maitriser-linflation/>.
27. Dans son allocution du 3 mars, le gouverneur de la Banque du Canada a souligné l'écart entre les mesures préférées de l'inflation de base, notant que des « forces inhabituelles » étaient en jeu.
28. Nous avons également construit le taux d'inflation agrégé en utilisant les pondérations du trimestre en cours (contemporaines) et nous avons obtenu des résultats similaires. Notre série d'inflation des DPC construite sur la base de poids décalés était marginalement plus fortement corrélée avec la série réelle. L'écart-type calculé en utilisant les pondérations du trimestre en cours était pratiquement identique à notre mesure calculée avec les pondérations décalées.
29. Voir la note 20.